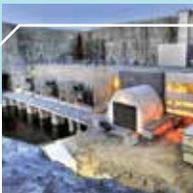


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014



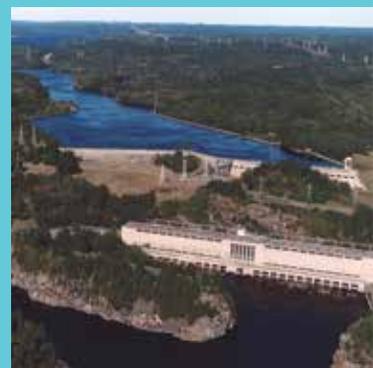
Canadian Hydropower
Association
Association canadienne
de l'hydroélectricité



VISION ET MISSION

L'HYDROÉLECTRICITÉ, FER DE LANCE DE L'ÉNERGIE PROPRE, FIABLE ET RENOUVELABLE.

L'Association canadienne de l'hydroélectricité fait la promotion des avantages techniques, économiques, sociaux et environnementaux de l'hydroélectricité. Elle préconise le développement et l'utilisation responsables de l'hydroélectricité pour répondre de manière durable aux besoins actuels et futurs en électricité.



canadahydro.ca | Twitter: @CanadaHydro

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que nouvelle présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne de l'hydroélectricité (ACH), il me fait plaisir de dresser le bilan d'une autre année très chargée et marquée par de belles réalisations. Dans la foulée du succès de notre Forum sur l'hydroélectricité de 2013, l'ACH continue d'aller de l'avant, en poursuivant l'exécution de son plan d'action stratégique. Les indéniables bienfaits économiques, sociaux et environnementaux de la production hydroélectrique actuelle et future sont de mieux en mieux compris par un public de plus en plus large. Notre industrie se développe et notre voix se fait mieux entendre.

Nous avons récemment salué l'adoption de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* (C-38) et de la *Loi sur l'emploi et la croissance* (C-45). Tout au long de 2013 et de 2014, nous avons travaillé diligemment à suivre à la trace et à commenter les importants textes réglementaires d'application de ces nouvelles lois. De concert avec l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ), nous avons réclamé des changements bénéfiques au secteur de l'électricité en général, et à celui de l'hydroélectricité en particulier. Nos efforts ont été récompensés par des modifications substantielles à la réglementation et aux politiques découlant des changements à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et à la *Loi sur les pêches*. La bonification de la réglementation fédérale demeure la priorité essentielle de l'ACH. Nous sommes résolus à faire valoir les intérêts de nos membres dans ce secteur complexe et d'une importance fondamentale.

En outre, dans le cadre de notre plan d'action, nous avons élargi nos efforts de promotion à d'importants publics au cours de l'année écoulée, et établi de nouvelles relations. L'été dernier, avec l'aide de l'Institut Pembina, l'ACH a organisé une rencontre avec des organismes non gouvernementaux de l'environnement (ONGE) de toutes les régions du Canada. Grâce à cet échange de points de vue, les parties en présence ont acquis une meilleure appréciation de leurs positions respectives. Les bienfaits à grande échelle de l'hydroélectricité pour l'environnement, notamment l'absence de pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre quasi nulles, ont été reconnus; les impacts environnementaux à l'échelle locale ont été également explorés et débattus. Sans tomber pleinement d'accord sur tous les enjeux, nous avons réaffirmé notre intérêt à poursuivre la discussion afin d'élargir nos terrains d'entente.

La promotion générale de l'hydroélectricité à l'échelle du Canada et aux États-Unis demeure une des pierres angulaires de nos activités. Notre président continue de participer stratégiquement à des congrès et à des tables rondes de haut niveau afin de faire entendre nos messages économiques et environnementaux clés. L'an dernier, l'ACH a prononcé plus d'allocutions que jamais auparavant, et suscité un intérêt médiatique plus marqué que pendant les années précédentes. Le message de l'hydroélectricité canadienne est puissant et porteur d'avenir, tant au pays qu'à l'étranger. Les gens sont désireux d'apprendre ce que nous avons à dire, et désormais notre message se fait entendre.

Pour ajouter ici une note personnelle, je me sens privilégiée de travailler avec les membres de l'ACH à faire avancer la cause de l'hydroélectricité canadienne, avec l'appui d'un Conseil dévoué, de groupes de travail productifs et d'un personnel dynamique. Mes plus sincères remerciements à mes collègues du Conseil, au personnel de l'ACH et à l'ensemble de nos membres pour leur soutien et leur contribution dans un large éventail de dossiers réglementaires, de promotion et de recherche.

Avant de conclure, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail remarquable de mon prédécesseur à la présidence du Conseil, Ed Wojczynski. Connu pour son optimisme sans bornes, son infatigable engagement et ses dons uniques de rassembleur, il a donné à l'ACH une impulsion prometteuse qui m'inspire grandement dans mon travail. Bien qu'il ne préside plus le Conseil, il en demeure un membre actif – et je parle sans nul doute au nom de tous et chacun à l'ACH en affirmant que nous sommes heureux de continuer de profiter de son leadership et de sa participation enthousiastes.

Merci à nos membres, à notre personnel et à l'industrie canadienne de l'hydroélectricité en général pour une autre année de réalisations, de croissance et de progrès. C'est avec une confiance renouvelée que j'entends promouvoir vos intérêts et la croissance de l'hydroélectricité dans tout le Canada.



Edie Thome
Présidente du Conseil
d'administration de l'ACH
Directrice, Gestion des
Risques Environnementaux
BC Hydro



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis son dernier *Rapport d'activités*, l'Association canadienne de l'hydroélectricité (ACH) a continué de travailler à ses quatre priorités stratégiques :
1. Enjeux en matière de réglementation; 2. Promotion de l'hydroélectricité au Canada; 3. Services aux membres; et 4. Promotion de l'hydroélectricité aux États-Unis. Notre Conseil, nos groupes de travail et nos membres n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour faire progresser l'ACH dans chacun de ces importants dossiers. C'est un véritable privilège que de travailler avec des experts de tout le pays afin de promouvoir la principale source d'électricité propre et renouvelable au Canada : l'hydroélectricité.

Nous avons travaillé sans relâche à suivre et à commenter l'élaboration des nouveaux textes réglementaires fédéraux qui encadrent l'exploitation des ressources canadiennes du point de vue environnemental. Nos efforts ont permis d'infléchir des règlements et des approches, et nous restons confiants que l'hydroélectricité continuera d'être développée dans les meilleurs intérêts sociaux, environnementaux et économiques du Canada.

Les dirigeants politiques de partout au pays, et tous partis confondus, vantent de plus en plus l'hydroélectricité lorsqu'ils parlent de l'énergie canadienne. Le Canada joue un rôle de leader mondial dans le développement de l'électricité propre et renouvelable. Nous sommes le troisième producteur d'hydroélectricité en importance dans le monde, et nous avons le potentiel d'au moins doubler notre capacité actuelle. Notre industrie a un message encourageant et des solutions concrètes à offrir à un monde qui a de plus en plus soif d'énergie abordable, produite avec moins d'émissions de gaz à effet de serre et moins de polluants aériens. L'ACH continuera de faire en sorte que les avantages de l'hydroélectricité canadienne soient régulièrement mis de l'avant et mieux compris.

Les publics américains montrent un intérêt croissant envers l'électricité propre et renouvelable produite au Canada et envers la capacité de notre industrie d'aider au développement des énergies renouvelables aux États-Unis. En collaboration avec le ministère canadien des Affaires

étrangères et du Commerce international, le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Québec, notre Groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre a entrepris d'étendre progressivement ses efforts de promotion à nos voisins du sud. Les Américains sont réceptifs au message de l'hydroélectricité canadienne, et nous sommes toujours prêts à le partager.

Nous avons eu le plaisir, au cours de la dernière année, d'accueillir de nouveaux membres et de voir notre Forum annuel prendre de l'ampleur. Afin de profiter des occasions croissantes qui s'offrent à nous, nous allons mettre à jour notre plan d'action stratégique cette année et recentrer nos efforts en vue des élections à venir et d'autres grands enjeux de politiques publiques. Notre nouvelle Responsable des affaires publiques et gouvernementales, Anne-Raphaëlle Audouin, aidera à organiser nos activités dans le meilleur intérêt de nos membres. C'est avec enthousiasme que je l'accueille au sein de l'équipe de l'ACH, et je sais qu'elle pourra compter sur l'appui de tous dans ses nouvelles fonctions.

Nos messages clés et nos efforts demeureront centrés sur les points suivants :

- Promouvoir une réglementation plus efficiente qui permettra d'accélérer le développement durable de l'hydroélectricité, source d'énergie propre et renouvelable, tout en veillant à la protection de l'environnement.
- Promouvoir une politique vigoureuse en matière de changements climatiques, à l'échelle du Canada et de l'Amérique du Nord, qui reconnaisse les avantages de l'hydroélectricité, notamment par la tarification du carbone.

Jacob Irving, Président,
Association Canadienne de l'hydroélectricité



Message de notre nouvelle Responsable des affaires publiques et gouvernementales, Anne-Raphaëlle Audouin!

Après plusieurs années passées dans le secteur privé à travailler sur une variété de mandats nationaux et internationaux, c'est avec joie et enthousiasme que j'entreprends cette nouvelle étape de ma carrière dans le monde de l'hydroélectricité! J'espère faire bénéficier l'ACH de mon expertise en matière de gestion environnementale, relations publiques et affaires réglementaires, et je suis impatiente de partager les messages de l'ACH avec le gouvernement, le public, ainsi qu'avec nos membres.

Anne-Raphaëlle Audouin, Responsable des affaires publiques et gouvernementales, ACH



CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tout au long de l'année, l'ACH a maintenu ses efforts de suivi des changements réglementaires et de leur impact sur le secteur de l'hydroélectricité, en particulier les modifications à la *Loi sur les pêches* et à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Nous avons aussi continué de promouvoir différents changements à la *Loi sur les espèces en péril*, et nous continuerons à surveiller de près l'évolution de cette loi. Ces activités s'inscrivent dans notre objectif de mieux adapter le régime réglementaire fédéral aux besoins de notre industrie tout en protégeant l'environnement.

L'ACH a aussi appuyé d'autres changements législatifs fédéraux qui favorisent l'adoption de pratiques exemplaires de gestion environnementale ainsi que le développement de l'hydroélectricité. L'hydroélectricité étant la principale source d'électricité propre et renouvelable au Canada, nous restons fortement intéressés aux initiatives de gestion du carbone qui vont dans le sens du développement hydroélectrique. Nous continuons donc à surveiller et à commenter l'évolution de la réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord.

LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (LCEE 2012)

La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* a été modifiée en 2012. Les changements substantiels préconisés par l'ACH se retrouvent en bonne partie dans cette refonte. Depuis, nous avons évalué attentivement la mise en œuvre de la nouvelle version de cette loi, et participé à plusieurs séances d'information sur l'élaboration des politiques et règlements qui en découlent. En partenariat avec l'Association canadienne de l'électricité, nous maintenons une veille réglementaire afin d'intervenir en temps opportun pour faire valoir les intérêts de l'industrie hydroélectrique.

LOI SUR LES PÊCHES

Nos recommandations sur les changements jugés nécessaires à la *Loi sur les pêches* ont été entendues en 2012, à la faveur de la refonte de cette loi. Toutefois, certains concepts clés comme celui d'« habitat de réserve » nécessiteront des interventions soutenues. Tout au long de l'année, l'ACH s'est efforcée de faire en sorte que toutes les modifications apportées à cette loi, ainsi qu'à ses politiques et à ses règlements d'application, favorisent un encadrement simplifié et favorable pour l'industrie hydroélectrique. Par exemple, l'ACH a rédigé un mémoire et des commentaires en vue de l'exercice de consultation du ministère des Pêches et des Océans sur la rédaction de nouveaux règlements. Nous avons participé, avec d'autres associations et organismes non gouvernementaux de l'environnement, à un atelier sur l'élaboration de directives pour la gestion des phénomènes d'entraînement et de collision et leurs impacts sur les poissons dans les prises d'eau de moyenne et grande tailles.

LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (LEP)

L'ACH suit de près la LEP ainsi que les politiques et règlements qui en découlent. Nous préconisons des changements qui permettront de conjuguer gestion responsable et conformité réglementaire, et de faire une meilleure place aux considérations socioéconomiques dans l'application de cette loi tout en protégeant les espèces en péril. Bien que des changements législatifs supplémentaires ne soient pas à prévoir à court terme, nous entendons continuer de promouvoir des améliorations à moyen et à long termes. Dans l'immédiat, nous allons continuer à participer au développement de politiques dans ce domaine.



PROMOTION DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Les Canadiens ont la chance de vivre dans un pays où plus de 60 % de l'électricité est produite par la filière hydroélectrique, source d'énergie propre, renouvelable, fiable et abordable. Le Canada est le troisième producteur d'hydroélectricité en importance dans le monde – une situation enviable dont nous pouvons être fiers. En effet, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve produisent plus de 90 % de leur électricité grâce à leurs centrales hydroélectriques, ce qui permet aux habitants de ces provinces de profiter de certains des tarifs d'électricité les plus abordables en Amérique du Nord.

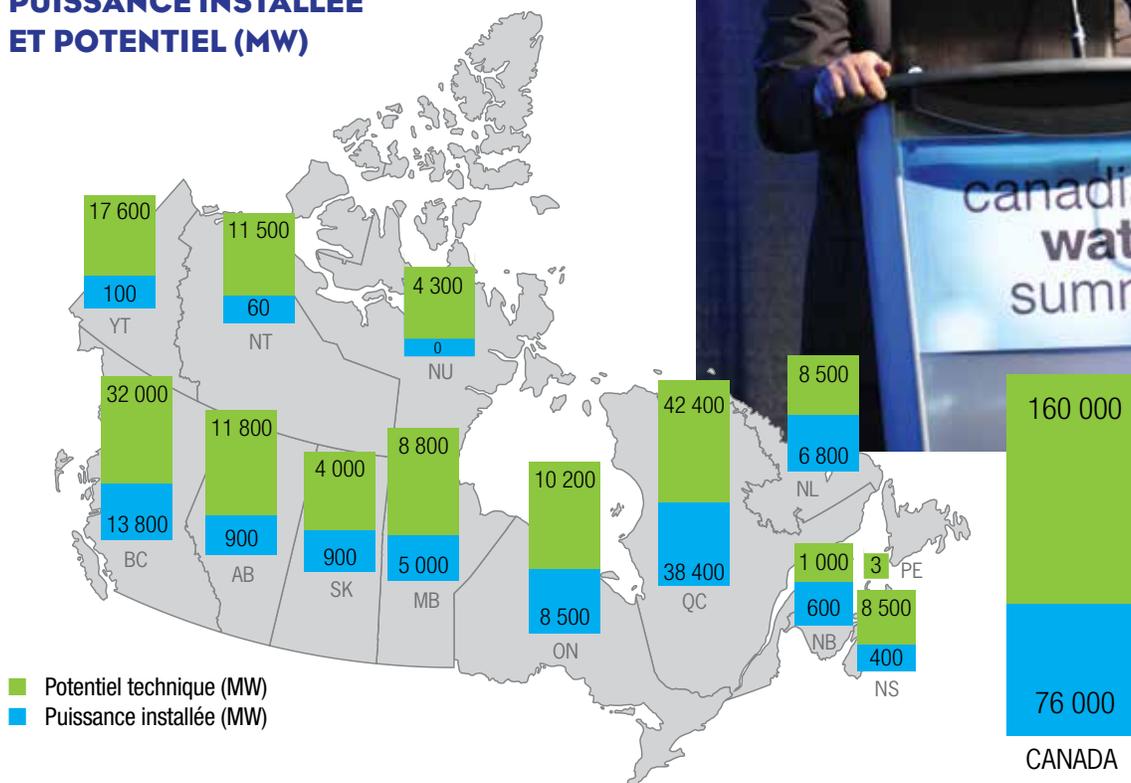
Cette année, l'ACH a représenté l'industrie hydroélectrique à plusieurs rencontres où nous avons communiqué nos messages clés et prédit un avenir prometteur pour l'hydroélectricité. La conférence de Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) a coïncidé avec la publication d'une étude du marché de l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables, initiative à laquelle l'ACH participe depuis plus de deux ans. Nous avons aussi été invités à l'Atelier sur la stratégie énergétique du Conseil de la fédération ainsi qu'à la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines à Yellowknife.

Outre ses efforts de promotion au Canada, l'ACH continue de collaborer avec la National Hydropower Association aux États-Unis et avec l'International Hydropower Association à l'échelle mondiale.

L'ACH a travaillé intensément, pendant l'automne 2013, à rédiger un mémoire à l'intention du Sous-comité sur l'eau et l'énergie du Congrès des États-Unis; l'occasion nous en était offerte par notre Coalition de promotion aux États-Unis, et notre Groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre a rédigé notre mémoire. Celui-ci reprenait notamment nos messages clés sur la capacité hydroélectrique existante et le potentiel encore inexploité au Canada, tout en expliquant la nature de la réglementation canadienne en matière d'environnement.

Afin de renforcer la portée de nos messages adressés aux publics américains, nous avons aussi participé au 16e Annual Congressional Renewable Energy and Energy Efficiency EXPO and Forum, organisé par l'Environmental and Energy Study Institute (EESI) à Washington, où nous avons fait une présentation sur la relation mutuellement bénéfique entre le Canada et les États-Unis devant d'influents intervenants politiques au Congrès. Notre Groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre, avec l'aide du consulat du Canada à Denver, a pu présenter notre message aux commissaires de la *National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC)* lors de la conférence de 2013 de cet organisme.

L'HYDROÉLECTRICITÉ AU CANADA: PUISSANCE INSTALLÉE ET POTENTIEL (MW)



PERSPECTIVES DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

LA FORCE DE L'EAU, SOURCE D'ÉNERGIE PROPRE ET RENOUELABLE

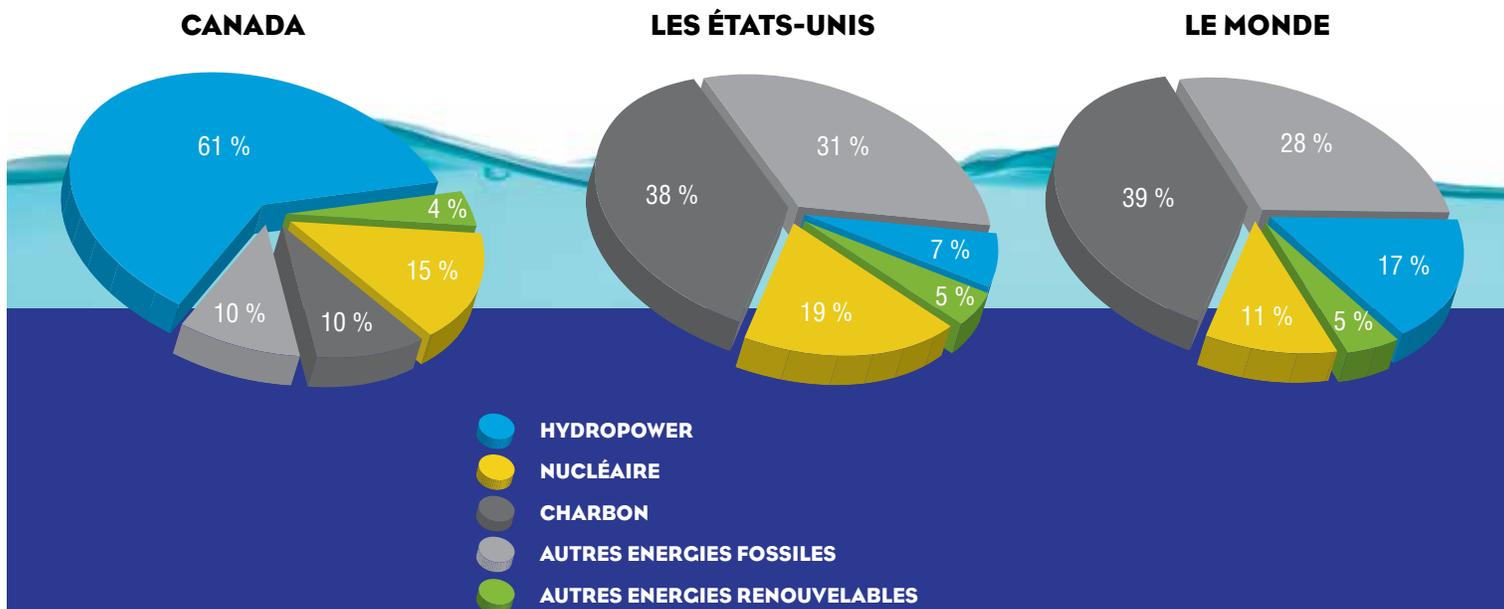
L'hydroélectricité canadienne vit actuellement une période exaltante de son histoire. La capacité hydroélectrique actuelle du Canada (en 2013) est d'environ 75 000 MW, soit plus de 500 centrales à travers le pays. Or, un potentiel de production considérable reste encore inexploité ; il est évalué à 163 000 MW, c'est-à-dire plus du double de la capacité installée actuelle. On estime que la capacité de production hydroélectrique envisagée, planifiée ou en construction au pays avoisine les 25 000 MW. Avec des projets d'envergures très diverses actuellement en construction, récemment mis en service ou en attente d'autorisations gouvernementales au Canada, l'avenir de notre industrie s'annonce des plus prometteurs.

FORUM 2013 DE L'ACH

Sous le thème *L'hydroélectricité en croissance : première énergie renouvelable du Canada*, le Forum sur l'hydroélectricité de l'ACH a connu encore une fois, dans son édition 2013, un franc succès. Un grand merci à nos commanditaires ainsi qu'à tous les participants pour leur appui et leur présence. Nous avons ajouté au Forum un nouveau volet avec des ateliers sur les défis et opportunités en matière d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction dans l'industrie canadienne de l'hydroélectricité. L'édition 2013 du Forum a également établi un record de participation, et nous comptons bien mettre à profit ce succès.



LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ACH, FORCES VIVES DE L'INDUSTRIE HYDROÉLECTRIQUE AU CANADA

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Le groupe de travail sur les questions Autochtones continue de se concentrer sur les questions clés qui revêtent une importance nationale pour les membres de la CHA. Au cours de la dernière année, le groupe de travail a fourni des commentaires au niveau provincial concernant le document intitulé : Lignes directrices de consultation, du Bureau de gestion des grands projets et a suivi l'évolution des droits juridiques des Métis. Le groupe de travail prévoit de consolider des exemples de réussites qui illustreront la gamme d'initiatives et de partenariats qui sont en cours avec les communautés Autochtones du Canada en relation avec les installations et projets hydroélectriques.

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA POLITIQUE SUR L'ÉNERGIE PROPRE

Avec l'aide de l'Institut Pembina, le groupe de travail a organisé une rencontre fructueuse avec certains organismes non gouvernementaux de l'environnement (ONGE) de toutes les régions du Canada. Il s'agissait d'une occasion d'échanger des points de vue afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle. Le groupe de travail a continué de suivre et de commenter l'évolution de la gestion et de la réglementation des gaz à effet de serre ainsi que de la norme ÉcoLogo CCD-003. Il a aussi continué d'appuyer les efforts de promotion de l'ACH aux États-Unis.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PÊCHERIES

Le groupe de travail est resté mobilisé sur le front législatif, après l'adoption des projets de loi C-38 et C-45, afin d'interpréter et de commenter les nouveaux règlements et les documents d'orientation publiés par le ministère des Pêches et des Océans. Le groupe maintient aussi une veille réglementaire sur les recherches et les directives concernant les phénomènes d'entraînement et de collision des poissons, et continue de conseiller l'initiative HydroNet du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

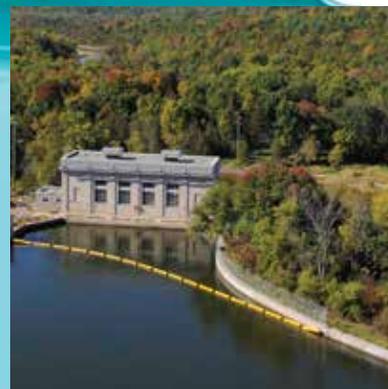
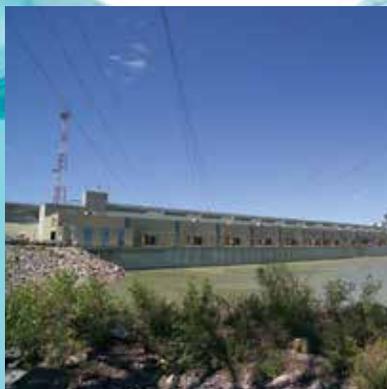
Le groupe a continué d'appuyer les autres groupes de travail de l'ACH dans l'élaboration des messages clés, des contenus pour notre site Web et des exposés de principe, tout en contribuant à notre visibilité médiatique. Avec l'aide de notre nouvelle Responsable des affaires publiques et gouvernementales, ce groupe pourra élargir son action en 2014 et cibler de nouveaux objectifs de relations publiques.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Le groupe de travail a continué de surveiller l'évolution de la réglementation – surtout en rapport avec les évaluations environnementales fédérales – et a présenté des commentaires à divers ministères et organismes comme l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le Bureau de gestion des grands projets.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Ce groupe continue d'agir en concertation avec l'Association canadienne de l'électricité dans le dossier de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Il a collaboré avec d'autres associations sectorielles afin de déterminer l'opportunité d'une stratégie d'intervention en rapport avec la LEP dans un horizon de court terme. Comme il semble peu probable que des changements législatifs dans ce domaine interviennent dans le court terme, le Groupe de travail continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des mécanismes de mise en oeuvre en consultation avec des représentants du gouvernement, des organisations non-gouvernementales et d'autres parties prenantes importantes à travers le processus du comité de la LEP et d'autres possibilités.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACH

PRÉSIDENTE

Edie Thome

Directrice, Gestion des risques environnementaux
BC Hydro

VICE-PRÉSIDENTS

Chantal Guimont

Chef – Planification stratégique et affaires institutionnelles
Hydro-Québec

Benoît Pepin

Directeur, Énergie – Amérique du Nord
Rio Tinto Alcan

SECRÉTAIRE

François Berthiaume

Vice-président – Commercialisation
Hydro Amérique du Nord
Alstom Power & Transport Canada Inc.

TRÉSORIER

Gaëtan Thibault

Vice-président, Hydroélectricité – Énergie – Amérique du Nord
AECOM

MEMBRES

Gilbert Bennett

Vice-président, Production
NALCOR Energy

Colin Clark

Vice-président directeur et chef de l'ingénierie
Brookfield Renewable Energy Group Inc.

Bill Malus

Président et chef de la direction
Voith Hydro inc.

Mike Martelli

Directeur général, exploitation thermique et hydroélectrique
Ontario Power Generation

Llewellyn C. Matthews

Directeur, Environnement
Columbia Power Corporation

Keith Pomeroy

Vice-président, Marketing et ventes
Andritz Hydro Canada inc.

Doyle Sam

Vice-président, Ingénierie et exploitation
Fortis BC – Électricité

Paul Wearmouth

Responsable, Secteur hydroélectricité
Peter Kiewit Infrastructure Co.

Ed Wojczynski,

Responsable, portefeuille de projets
Manitoba Hydro



Premier rang, de gauche à droite : Gaëtan Thibault, Trésorier de l'ACH, AECOM; Benoît Pepin, Vice-Président de l'ACH, Rio Tinto Alcan; Colin Clark, ancien Président du Conseil d'administration de l'ACH, Brookfield Renewable Power; Ed Wojczynski, ancien Président du Conseil d'administration de l'ACH, Manitoba Hydro; Claude Lambert, Secrétaire de l'ACH, Alstom; Chantal Guimont, Vice-Présidente de l'ACH, Hydro Québec

Deuxième rang, de gauche à droite : Greg Scarborough, Président de Groupe de Travail, BCHydro; Jacob Irving, Président de l'ACH; Pierre Lundahl, Consultant principal de l'ACH; Paul Wearmouth, Membre du Conseil de l'ACH, Kiewit; Lewellyn Matthews, Membre du Conseil de l'ACH, Columbia Power; Edie Thome, Présidente du Conseil d'administration de l'ACH, BCHydro; Gary Swanson, Président de Groupe de Travail, Manitoba Hydro; Bill Hamlin, Président de Groupe de Travail, Manitoba Hydro; Lyle Viereck, Président de Groupe de Travail, BCHydro

GROUPES DE TRAVAIL DE L'ACH

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Président :

Lyle Viereck, BC Hydro

Membres :

Audrey Repin, Columbia Power Corporation

Ruth Kristjanson, Manitoba Hydro

Elissa Neville, Manitoba Hydro

Mathieu Boucher, Hydro-Québec

Wayne Chamberlain, Newfoundland &

Labrador Hydro

Joe Heil, OPG

Mike Martelli, OPG

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS COMMERCIALES

Président :

Benoît Pepin, Rio Tinto Alcan

Membres :

Mike Martelli, OPG

Paul Wearmouth, Kiewit

GRUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA POLITIQUE SUR L'ÉNERGIE PROPRE

Président :

Bill Hamlin, Manitoba Hydro

Membres :

Rick Boguski, ATCO

Brenda Goehring, BC Hydro

Alain Tremblay, Hydro-Québec

Nathalie Noël, Hydro-Québec

Jane McDonald, Manitoba Hydro

Kristel Arnold, Manitoba Hydro

Ann James, Nalcor Energy

Sonia Lacombe, Rio Tinto Alcan

Heather Brown, OPG

Gray Scott, Columbia Power

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PÊCHERIES

Président :

Gary Swanson, Manitoba Hydro

Membres :

Brent Sellars, Nalcor Energy

Chris Revell, BC Hydro

Dan Gibson, OPG

Jason Dalton, Newfoundland Power

Jean-Christophe Guay, Hydro-Québec

John Curran, Newfoundland Power

Krista Watts, Columbia Power Nathalie Noël,
Hydro-Québec

Gilles Bérubé, Hydro-Québec

GRUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

Président :

Jacob Irving, ACH

Membres :

Audrey Repin, Columbia Power Corporation

Gaëtan Thibault, AECOM

Scott Powell, Manitoba Hydro

Janelle Bates, OWA

Christine Cantin, Hydro-Québec

Steve Vanagas, BC Hydro

Rick Boguski, ATCO

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Président :

Greg Scarborough, BC Hydro

Membres :

Bob Bettner, Manitoba Hydro

Nicholas Barnes, Manitoba Hydro

Bonny Campbell, BC Hydro

Ed Wojczynski, Manitoba Hydro

Llewellyn Matthews, Columbia Power
Corporation

Nathalie Noël, Hydro-Québec

Christine Cantin, Hydro-Québec

Brent Sellars, Nalcor Energy

Susan Rapin, OPG

Shawna Pachal, Manitoba Hydro

Marion Organ, Lower Churchill

Ryan Kustra, Manitoba Hydro